Fiche de Données de sécurite

Conforme au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n ° 453/2010 - Europe

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Claris Smart

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillés

Désignation du produit : Cartouche filtrante pour cafetière électrique et distributeur d'eau chaude

1.3 Renseigenments concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / Fournisseur : Aquis Wasser-Luft-System GmbH Lindau, ZN Rebstein
Balgacherstr. 17
CH-9445 Rebstein

Coordonnées: : Tel.: + 41 / (0) 71 / 775 95 00
Fax: + 41 / (0) 71 / 777 16 41
info@aquis.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence : Allemagne: Giftnotruf der Charité-Universität Berlin
D – 13437, Berlin, Tel.: + 49 / (0)30 / 30686 790

Suisse: Schweizer Toxikologisches Informationszentrum
CH – 8028, Zürich, Tel.: + 41 / (0)44 / 251 51 51 ou 145

Autriche: Österreichische Vergiftungs-Informationszentrale
A – 1090, Wien, Tel.: + 43 / (0)1 / 406 43 43

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP/GHS]

Classification : Non classé.

Classification selon la directive 1999/45/CE [DPD]

Classification : Non classé.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger : Non applicable.
Mention d'avertissement : Pas de mention d'avertissement.
Danger : Aucun effet important ou danger critique connu.
Conseils de prudence
Prévention : Non applicable.
Intervention : Non applicable.
Stockage : Non applicable.
Élimination : Non applicable.

2.3 Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification **:** Aucun connu.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Définition du produit (REACH) : Mélange.

Caractérisation chimique: : Granulés d'acide faible, Charbon activé, Boîtier en plastique

Ingrédients selon recommandation EU: : Acrylique – copolymère modifié en forme d'hydrogène, charbon actif, argent, eau, polypropylène

Substances dangereuses: : Aucunes

Ce produit ne contient ni des substances dangereuses pour l'environnement ou pour la santé second la définition de la directive 67/548/EWG ni des substances avec des valeurs d'exposition reconnues communnement à des concentrations plus grandes ou égales aux directives 99/45/EG des concentrations fixées.

SECTON 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Renseignement générales : Aucuns.

Après contact avec la peau : Il est recommandé de laver soigneusement les mains ou la peau avec de l'eau.

Après le contact avec les yeux : Laver soigneusement les yeux avec de l'eau.

Après avaler : Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Précautions pour le médicin : Aucunes.

Renseignements supplémentairs : Aucuns.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11 pour des informations plus détaillées sur les effets sur la santé et les symptômes.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir la section 11 pour des informations plus détaillées sur les effets sur la santé et les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Extincteurs appropriés : Touts les extincteurs communs (le produit n'est pas combustible). Assimiler les mesures à l'environnement du feu.

Moyens déxtinction inappropriés : Aucunes.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de mélange

Risques résultant de la substance ou du mélange : Pas de feu ou d'explosion spécifique.

Produits de combustion dangereux: Les produits de décomposition peuvent inclure les matériaux suivants: oxydes de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions particulières pour les pompiers: : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié et un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

SECTION 6: Mésures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Risque de glissade sur le produit déversé.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter la propagation et l'écoulement des matériaux déversés, et le contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Petit déversement : Sucer ou balayer la matière et en disposera.

6.4 Référence à d'autres sections :Voir section 1 pour les informations de contact d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle approprié. Voir la section 13 pour toute information sur e traitement des déchets.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger **:** Si utilisation appropriée, aucune mesure.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités **:** Le sac est bien fermé jusqu'à l'utilisation. Protéger de l'air, d'eau, du soleil et des hautes températures (supérieure à 40°C).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations **:** Non disponible.

Des solutions spécifiques pour le secteur industriel **:** Non disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de côntrole

Ingrédients présentant des limites d'exposition professionnelle à surveiller : Aucunes.

8.2 Côntroles de l'exposition

Renseignement supplémentaires des installations techniques: : Il n'y a pas des mesures.

Protection individuelle : Aucune.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	: Le contenu se compose d'un mélange de granulé
Couleur	: Le contenu est jaune / noir
Odeur	: Neutre
Point d'éclair	: Aucun
Température d'inflammation	: Aucune
Limite d'explosivité	: Aucune
Densité	: -
Poids	: -
Viscosité	: -
Solubilité dans l'eau	: insoluble
Valeur du PH (20°C), 12°dH	: 2,2 g/l : cirque 6,0

9.2 Autres informations

Aucune autre information.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. à la réactivité.

10.2 Stabilité chimique : Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation normale, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter : Pas de décomposition si utilisé comme dirigé.

Substances à éviter : Ne mélange pas avec oxydantes acides fortement.

10.5 Matières incompatibles : Aucune donnée spécifique.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Non disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

La fonction des stations d'épuration n'est pas affectée d'une plus grande quantité de prime. Le produit est largement biologiquement inerte et non dégradable.
Le produit n'est pas pollutant.

12.1 Toxicité
Conclusion/ Résumé : Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité
Conclusion/ Résumé : Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol
Coefficient de répartition sol /eau (K_{OC}) : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT **:** Non applicable.
vPvB **:** Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes : Non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Destruction appropriée par l'autorité compétente.

Numéro de clé de déchet: 061302 (Composant du charbon actif)

Recyclage par les producteurs.
L'élimination des petites quantités par les déchets ménagers.

A la connaissance de ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 91/689/CEE

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU
ADR/RID: -
ADN: -
IMDG: -
IATA: -

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: -
ADN: -
IMDG: -
IATA: -

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: -
ADN: -
IMDG: -
IATA: -

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: -
ADN: -
IMDG: -
IATA: -

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: Non
ADN: Non
IMDG: No
IATA: No

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID: Non réglementé.
ADN: Non réglementé.
IMDG: Not regulated.
IATA: Not regulated.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non disponible.

Indications concernant les dangers et la manipulation:
Non dangereux pour le transport.
Craint le gel à partir de -20 °C.
Craint la chaleur à partir de +40 °C.
Tenir à l'écart des denrées alimentaires.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV – Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV
Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes
Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII – Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux
Non applicable

Aucun marquage obligatoire nécessaire à directive 67/548/EWG et 99/45/EG.

Classe de pollution des eaux WGK : -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Non applicable

SECTION 16: Autres informations

Grâce aux informations fournies par l'état actuel de nos connaissances et nos expériences, nous voulons décrire notre produit en vue les besoins de sécurité. Nous n'associons pas donc la description qualité, ou l'assentiment des certaines propriétés.